

Entre

d'une part ;

L'Association d'Education Populaire Giatoise, association régulièrement déclarée, dont le siège social est situé 16 rte de Flayat 63620 Giat représentée par Monsieur Cedan Guillaume et dénommé ci-après le « bailleur ».

et

Le Département de la Creuse, sis Hôtel du Département place Louis Lacrocq a Guéret, représenté par sa Présidente, Madame SIMONET Valérie, et agissant en vertu de la délibération n° CD2021-07/1/1 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 et dénommé ci-après « le preneur »

Et d'autre part,

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Creuse- Académie de Limoges- représenté par son Secrétaire Général — Monsieur Marc Duroudier et ci dénommé « l'exploitant »

Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 25 février 2022,
Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 24 février 2023,
Vu la convention en date du 25 février 2022,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le présent avenant a pour objet de préciser les répartitions financières du Conseil Départemental et de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Creuse notamment au regard des charges des consommables.

ARTICLE 2 :

L'article 5 de la convention susmentionnée est ainsi modifié :

Conditions tarifaires d'occupation :

- Cout mensuel : 1000 €/mois sur présentation d'une facture mensuelle a la charge du preneur
- Charges :

Bâtiment	Preneur- CD 23	Exploitant- Collège
Pour le bâtiment sis à Giat	-Abonnements et consommations d'électricité et d'eau - Ordures ménagères	- Fioul -Contrats de vérifications et de maintenance
Pour le bâtiment sis à Crocq	-Fioul -Gaz - Charges d'exploitation	- Abonnements et consommations d'électricité et d'eau - Ordures ménagères

ARTICLE 3 :

Les autres articles de la convention susmentionnée restent inchangés.

Fait à Guéret, le

La Présidente du Conseil
Départemental
de la Creuse
Le Preneur

Le Secrétaire Général Direction des
Services Départementaux de
l'Education Nationale de la Creuse
L'exploitant

L'Association d'Education
populaire Giatoise
Le Bailleur

Valérie SIMONET

Marc DUROUDIER

Guillaume CEDAN